

vaincre par la lettre du Roi d'Angleterre à l'Empereur de la Chine, au renouvellement de la guerre en 1804, et que j'ai eu l'honneur de mettre sous les yeux de S. Ex. le Ministre des Relations Extérieures à mon arrivée de Chine en France en 1808.

Mais le temps est arrivé où Votre Majesté peut, tout en cherchant à relever les griefs de nos ennemis à la Cour de Pékin, porter le coup le plus fatal à leur commerce, et jamais moment ne fut plus propice.

J'ai mis sous les yeux de Son Ex. le Ministre des Relations Extérieures les causes des différends que les Anglais ont eu à Canton et plus récemment encore sous ceux de Monseigneur le Duc de Bassano l'entreprise formée par cette nation sur Macao et les suites de cette affaire, renseignements précieux et que je tenais de l'amitié des ci-devant facteurs hollandais.

Ces mêmes facteurs m'ont écrit, sous la date du 20 février 1810, qu'ils s'informaient des moyens à prendre pour renverser le système de commerce que les Anglais font en Chine, et que les suites du massacre des Chinois à Canton par un matelot anglais, ainsi que la prise de Macao<sup>1</sup>, qu'ils ont été obligés d'abandonner depuis, avaient fort indisposé le Gouvernement Chinois contre eux ; et sous la date du 28 février de cette année, que d'après les informations qu'ils ont prises, si une Ambassade française pouvait parvenir à Pékin et y réclamer contre tous les torts que nous imputent nos ennemis, et demander l'exclusion de cette nation dangereuse des ports de Chine et particulièrement de Canton, Votre Majesté pouvait l'obtenir avec facilité dans ce moment. Ce serait le coup le plus fatal pour le commerce de la

1. Affaire de l'amiral Drury.